

LE PHRAGMITE AQUATIQUE, ESPECE PARAPLUIE POUR LA PRESERVATION D'UNE ZONE HUMIDE EN PLEIN CENTRE URBAIN

Enjeux de biodiversité du site Natura 2000

Complémentarité de la ZPS « Rade de Lorient » et de la ZSC « Gâvres Quiberon et Zones humides associées »

Le site Natura 2000 « Rade de Lorient » est une Zone de Protection Spéciale pour les oiseaux composée de trois entités :

- le marais de Pen Mané (commune de Locmiquélic)
- le fond de la Petite Mer de Gâvres (communes de Riantec, Gâvres et Plouhinec)
- les étangs de Kervran et Kerzine (Commune de Plouhinec)

La ZPS est incluse pour partie (Petite Mer de Gâvres et Étangs de Kervran et Kerzine) au sein de la ZSC « Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées ». La préservation des populations d'oiseaux, des habitats et des espèces d'intérêt communautaire sont donc au même niveau de priorité.



Avifaune de la Rade de Lorient

La ZPS « Rade de Lorient » abrite la nidification régulière de 16 espèces d'intérêt communautaire dont 4 sont inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux ». C'est également un site d'hivernage régulier pour 27 espèces d'intérêt européen dont 6 sont inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux ». Le site est notamment d'importance nationale pour l'hivernage de 5 espèces d'intérêt communautaire telles que la spatule blanche, la bernache cravant ou encore le pluvier argenté. Enfin, le site Natura 2000 est un lieu de halte migratoire d'intérêt national pour 7 espèces d'intérêt communautaire telles que le balbuzard pêcheur, le chevalier gambette, l'hirondelle de rivage ou encore le phragmite aquatique.



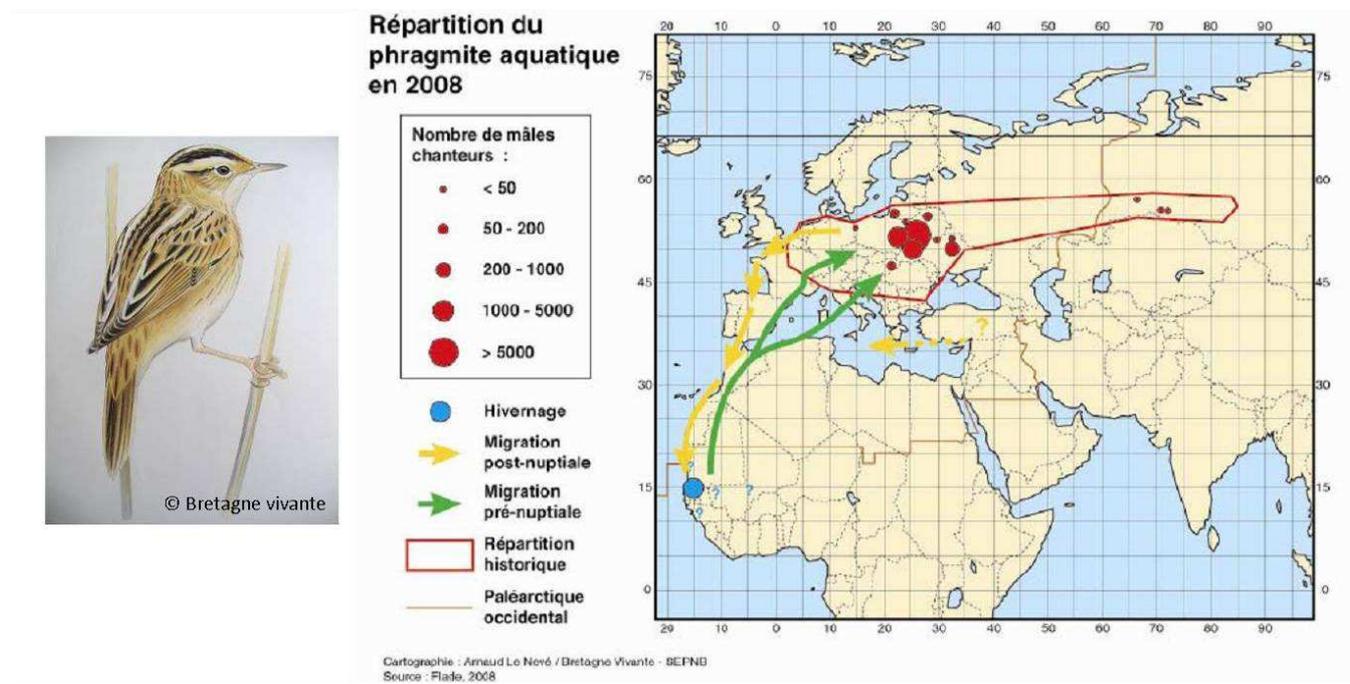
De gauche à droite: bécasseau sanderling, échasse blanche, bernaches cravants, sterne pierregarin, hirondelle de rivage (Photos : O. DORÉ).

La présence de ces oiseaux est conditionnée (pour l'alimentation, le repos et la nidification) par la présence de milieux dans un bon état de conservation. Pour les espèces d'oiseaux dites prioritaires, les habitats indispensables à leur survie nécessitent des mesures de conservation prioritaires.

Le Phragmite aquatique est le passereau le plus menacé du continent européen et l'un des plus rares. Il est considéré comme vulnérable à l'échelon mondial. Actuellement, sa population globale est de seulement 10 200

à 13 800 mâles répartis dans 6 pays seulement, avec 4 sites abritant plus de 80 % de la population globale (en Biélorussie, Ukraine et Pologne).

Sur la voie de migration ouest-européenne, le littoral Manche-Atlantique français joue un rôle majeur pour l'espèce en période de migration postnuptiale. La Bretagne figure parmi les régions françaises offrant les meilleures conditions d'accueil. Ce sont ainsi plusieurs milliers d'oiseaux qui s'arrêteraient dans les marais littoraux bretons, dont une dizaine est aujourd'hui identifiée comme jouant un rôle significatif. Le marais de Pen Mané et les étangs de Kervran-Kerzine en font partie.



Carte de distribution mondiale du Phragmite aquatique

Toutefois, le phragmite aquatique, adepte des grands marais tourbeux à laïches, a vu sa population très sévèrement décliner en Europe centrale et occidentale du fait de la perte d'habitat. En France, la disparition des usages agricoles traditionnels qui consistaient en été à faucher les prairies humides ou à les faire pâturer de manière extensive, est la cause de cette diminution.

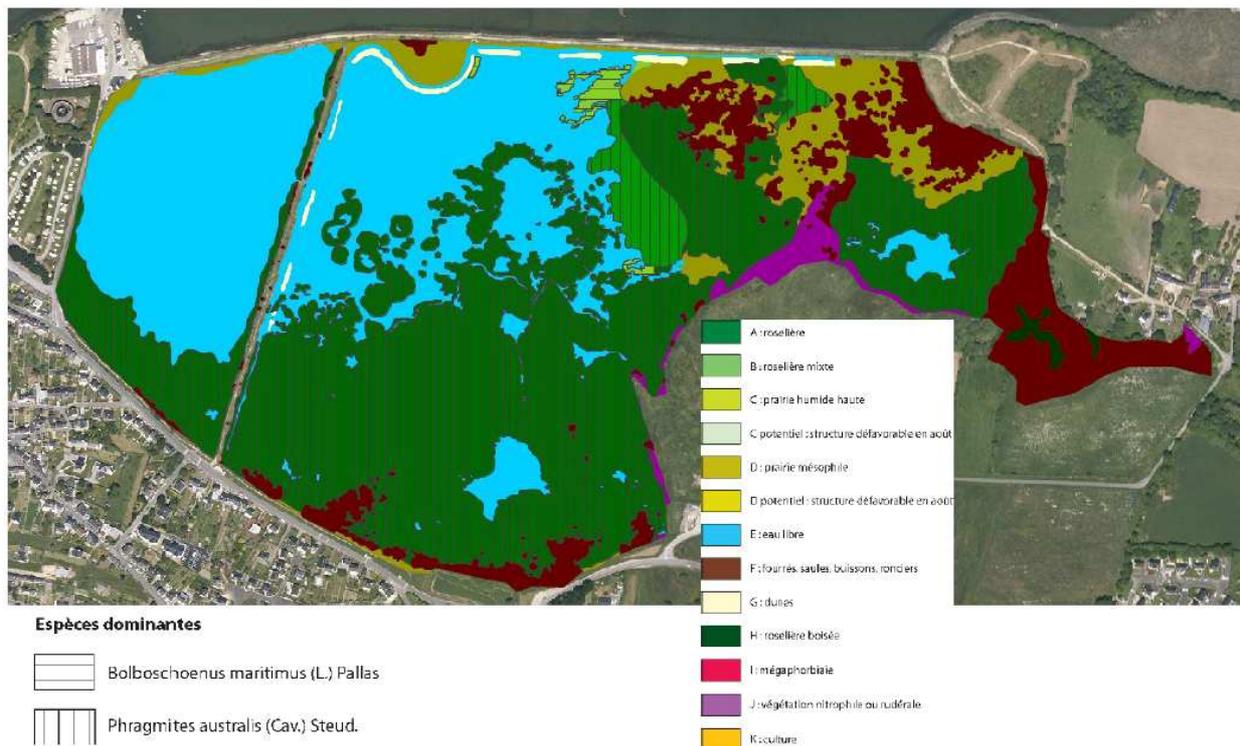
La faune et la flore de ces prairies humides importantes pour le phragmite aquatique, sont elles aussi souvent menacées. Par ailleurs ces habitats participent à l'équilibre naturel de la ressource en eau. La conservation du phragmite aquatique profite ainsi à d'autres espèces et au maintien de services écosystémiques, ce qui fait de lui une « espèce parapluie ».

Marais de Pen Mané et accueil de l'avifaune

Le marais de Pen Mané à Locmiquélic est une ancienne vasière endiguée dans les années 70 pour y déposer les boues de dragages du port de Lorient, le site étant dans le périmètre du port d'intérêt national. Progressivement, une végétation spontanée s'est développée devenant très attractive pour l'avifaune. Très rapidement, les naturalistes locaux ont alerté les collectivités et l'État sur les qualités écologiques et l'intérêt patrimonial de cette zone humide et leur incompatibilité avec le maintien d'une activité industrielle de type portuaire. Sans intervention humaine, le niveau du marais et la densité de la végétation augmentent naturellement, asséchant progressivement la zone humide et entraînant une dégradation des habitats d'oiseaux d'intérêt européen et notamment du phragmite aquatique.

Deux types de milieux sont essentiels sur Pen Mané : la roselière et les prairies subhalophiles. La roselière est le lieu de nidification d'un grand nombre de passereaux paludicoles (Phragmites, cisticoles, gorgebleues), tandis que les prairies subhalophiles en mosaïque avec des zones de vases dénudées accueillent en période de

reproduction le vanneau huppé, l'échasse blanche, l'avocette élégante ou encore la bergeronnette de printemps.



Carte des habitats fonctionnels du Phragmite aquatique en 2011 (Réalisation : A. LE NEVE)

Outre le phragmite aquatique, le site est également intéressant pour la migration postnuptiale de la spatule blanche et de l'aigrette garzette. Le site a également un intérêt pour l'hivernage de certaines espèces comme la bécassine des marais et le butor étoilé menacés à l'échelle nationale.

Les exigences principales de la majorité des espèces sont les suivantes :

- Des niveaux d'eau : hauts en hiver et relativement hauts jusqu'à fin mai début juin ; baissant à partir de juin ; bas d'août à octobre mais avec des pièces d'eau libre ; remontant naturellement en novembre,
- Une bonne qualité de l'eau,
- Une diversité de milieux naturels ouverts (ex : végétation rase à salicornes) et fermés (ex : roselière, saulaies...),
- De la tranquillité, notamment pour la reproduction.

Les menaces potentielles pour ces espèces sur le marais de Pen Mané sont le dérangement, la fermeture du milieu et le développement des espèces invasives, la détérioration de la qualité de l'eau et une mauvaise gestion des niveaux d'eau.

Classement en Zone de Protection Spéciale

En 2004, lorsque la Direction Régionale de l'Environnement de Bretagne propose le classement des marais de Pen Mané en Zone de Protection Spéciale, l'association Bretagne vivante - SEPNEB dépose un dossier et obtient un LIFE Nature pour une amélioration des connaissances sur le Phragmite aquatique. Le marais de Pen Mané est un des trois sites expérimentaux de ce LIFE. Les actions engagées dans le cadre du LIFE contribuent à une meilleure connaissance du site et permettent de faire les premiers grands travaux pour la gestion du Marais de Pen Mané (réalisation de vannes et autres ouvrages hydrauliques, premières actions contre les espèces invasives, fauche, communication). Cependant, le LIFE s'achevait fin 2008. Le milieu se fermait naturellement et nécessitait une gestion stricte des niveaux d'eau pour que le site soit favorable à l'avifaune. Il a fallu alors penser à l'après LIFE et à la gestion dans la continuité sur le long terme.

Description de l'action et des acteurs

Dans le cadre des groupes de travail Natura 2000 animés par Lorient Agglomération, une réflexion s'est engagée entre les différents acteurs locaux (Région Bretagne, Conseil Général du Morbihan, Conservatoire du littoral, Lorient Agglomération, Communauté de Commune de Blavet-BelleVue Océan, Commune de Locmiquélic et association Bretagne vivante - SEPNB) et a permis d'aboutir à la définition d'une organisation viable et multi-partenariale pour la gestion des marais de Pen Mané.



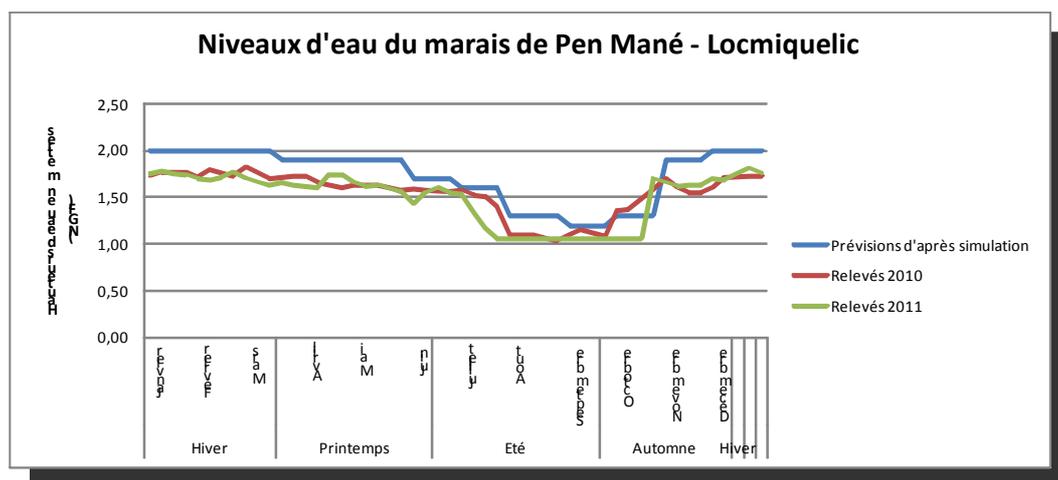
Article de presse du 2 juin 2011 suite à l'organisation d'un groupe de travail technique (Source : OUEST FRANCE).

L'organisation suivante s'est alors mise en œuvre :

- Au 1^{er} janvier 2007, le port national a été transféré à la Région Bretagne y compris le marais de Pen Mané. La Région Bretagne devenue propriétaire du site a souhaité conforter la vocation espaces naturels du marais malgré son inscription dans l'enceinte du port d'intérêt national.
- Le Conservatoire du littoral devient affectataire des terrains de la Région Bretagne, assure la définition du plan de gestion du site et les travaux d'investissement.
- En tant qu'opérateur local, Lorient Agglomération anime une concertation soutenue et régulière afin d'aboutir à des actions de gestion partagée,
- L'association Bretagne Vivante, qui a été porteuse du LIFE Phragmite, à l'initiative de cette démarche, anime le Plan National d'Action Phragmite aquatique 2010-2014 et apporte son expertise.
- La Commune de Locmiquélic est désignée comme gestionnaire des marais et en assure la gestion courante (gestion des niveaux d'eau, gardiennage...),
- Les chantiers Nature et Patrimoine de la Communauté de Commune de Blavet Bellevue Océan réalisent des actions de terrain comme la limitation des espèces invasives (Renouée du Japon, herbe de la Pampa, baccharis), l'élagage des saules, la pose de mobilier de maîtrise de la fréquentation...
- Lorient Agglomération appuie la Commune de Locmiquélic pour la réalisation des travaux de gestion des espaces naturels et pour le gardiennage en tant que coordinateur de gestion des terrains du conservatoire du littoral.
- Le Conseil Général du Morbihan apporte un appui financier à la gestion des terrains confiés au Conservatoire du littoral et participe au financement du dispositif de Chantier d'insertion.

Cette concertation aboutit finalement à la signature d'un Contrat Natura 2000 le 15 novembre 2010 par la Commune de Locmiquélic. Le contrat, d'un montant de 143 163,64 € sur 5 ans, propose le programme de gestion suivant, prévu dans le document d'objectifs :

- Gestion des niveaux d'eau et entretien des ouvrages de petites hydrauliques,
- Fauche avec exportation de la roselière,
- Curage pour l'entretien des canaux,
- Limitation des espèces invasives,
- Maîtrise de la fréquentation.



Suivi des niveaux d'eau 2010-2011 en image, de gauche à droite : ouvrage hydraulique entre le marais et le blavet, niveaux hauts en hiver et au printemps, assec estival, nid d'échasse blanche (Photos et graphique : C. DANILO).

Certains travaux sont réalisés par entreprise (fauche, curage), d'autres sont réalisés en régie (gestion des niveaux d'eau...). Ce travail multi-partenarial a permis d'avoir une équipe présente à 20% de son temps sur le marais de Pen Mané et de dégager 4H par semaine pour le suivi du site par un garde du Conservatoire du littoral.

Les premiers travaux de fauche de la roselière prévus dans le contrat Natura 2000 ont eu lieu en septembre 2011, sur une surface totale de 5 ha. A cette période, les roseaux sont verts et sensibles à la coupe, les fauches répétées les affaiblissent donc progressivement. Pour éviter un enrichissement du sol en matières organiques et révéler la banque de graines enfouies, l'exportation est également une condition importante. Les engins mécaniques traditionnels étant inopérants dans ce milieu marécageux, les travaux ont été effectués à l'aide d'une ancienne dameuse à neige. La machine reconvertie assure une portance défiant les sols meubles et spongieux. Les roseaux broyés ont ensuite été utilisés comme litière par un agriculteur de Locmiquélic, à quelques mètres du marais de Pen Mané.



De gauche à droite : arrachage des pieds de prunelliers avec la technique chèvre et palan, fauche de la roselière avec la dameuse
(Photos : C. DANILO)

Caractère innovant et transposable au sein du réseau Natura 2000

La particularité des actions mises en œuvre sur le marais de Pen Mané réside notamment dans la multiplicité des acteurs impliqués dans la gestion et dans la divergence de leurs intérêts. Malgré leurs points de vue parfois différents, l'ensemble des partenaires s'est regroupé autour d'une même table, afin d'assurer la préservation d'un site naturel à fort intérêt patrimonial. Inclus dans le domaine du port d'intérêt national de Lorient, le marais de Pen Mané n'en est pas moins un milieu particulièrement riche qu'il est nécessaire de préserver. De plus sa facilité d'accès et la proximité d'une zone densément peuplée (Locmiquélic, Port-Louis, Riantec, Lorient) confèrent à ce secteur un intérêt pédagogique de premier plan à l'échelle de la région lorientaise.

La complémentarité des différents outils de gestion mis en œuvre sur le site (LIFE et Plan National d'Action phragmite aquatique, Contrat Natura 2000, actions du chantier Nature et Patrimoine...) constitue également un atout majeur pour sa préservation.

L'expertise écologique prévue dans le contrat Natura 2000 ainsi que les différents suivis écologiques réalisés sur le site vont permettre d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion et d'ajuster les actions chaque année. Ces résultats pourront être utiles à de nombreux gestionnaires de sites naturels présentant des caractéristiques similaires.

Le bénéfice de cette restauration écologique ne s'arrête pas là puisqu'elle a également permis de concilier les aspects écologiques et économiques par la mise en place d'un processus local de développement durable. La valorisation des produits de fauche étant réalisée localement, elle participe à la réduction du CO₂ par le transport. Enfin, d'un point de vue social, les actions de gestion favorisent l'insertion socioprofessionnelle de personnes en difficulté par le biais des chantiers Nature et Patrimoine.

Les bénéfices de la conservation du phragmite aquatique se mesurent donc à la fois par la restauration de l'habitat d'alimentation en halte migratoire, par la conservation du cortège d'espèces associées mais également par la création de filières socio-économiques locales.

Éléments de suivi et d'évaluation

L'expertise écologique apportée par Bretagne Vivante ainsi que les suivis ornithologiques et botaniques réalisés par l'association et le Chantier Nature et Patrimoine permettent d'évaluer l'efficacité des actions de gestion sur le marais de Pen Mané. En 2011, un suivi du plancton a également été réalisé par l'association « l'Observatoire du Plancton » afin d'évaluer la qualité de l'eau. Il doit être renouvelé cette année.

Il apparaît que ces actions ont eu un impact direct avec une augmentation de la fréquentation de l'avifaune et la nidification, pour la deuxième année consécutive, d'un grand nombre d'échasses blanches et de vanneaux huppés.

Annexe : la liste des contacts

Région Bretagne, gestionnaire du Port d'intérêt National (qui a confié la gestion des terrains au Conservatoire du Littoral) : Monsieur Gérard MEVEL, Vice-président chargé de la qualité de la vie, de l'eau, des espaces naturels et des paysages, g.mevel@region-bretagne.fr - (02) 99 27 13 44

- Conservatoire du littoral, affectataire du Domaine Public Maritime Régional Portuaire : Monsieur Denis BREDIN, Délégué Régional du Conservatoire du Littoral et des Rivages lacustres d.bredin@conservatoire-du-littoral.fr - (02) 96 33 66 32

- Lorient Agglomération, coordinateur de gestion des terrains du Conservatoire du Littoral et opérateur Natura 2000 : Monsieur Jean-Paul AUCHER, Vice-président aux Espaces Naturels de Lorient Agglomération jpaucher@mairie-orient.fr - 02.97.02.21.41,

- Commune de Locmiquélic, gestionnaire des terrains du Conservatoire du littoral : Monsieur le Maire de Locmiquélic le_roux.andre@orange.fr - (02) 97 33 42 24

- Conseil Général du Morbihan (participation financière à la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral et financement du dispositif de Chantier d'insertion) : Monsieur Gérard PIERRE, Vice-Président, délégué aux déplacements et à l'environnement,

- Communauté de Commune de Blavet-Bellevue-Océan, pour les interventions du Chantier Nature et Patrimoine : Monsieur Christophe PERRES, Conseiller communautaire,

- Association Bretagne Vivante, porteuse du projet de LIFE Phragmite aquatique et partenaire en termes d'expertise écologique sur le site : Monsieur le Président de Bretagne Vivante, Jean-Luc TOULLEC - jean-luc.toullec@bretagne-vivante.fr - (02) 98 49 07 18.